

Pour recevoir les cahiers du Développement Social Urbain, 2 possibilités s'offrent à vous :

Abonnez-vous à la revue

Bordereau d'abonnement

aux cahiers du Développement Social
Urbain si vous n'êtes pas adhérent

Oui je m'abonne pour un an (soit deux numéros)
aux cahiers du Développement Social Urbain
à partir du n° soit 30 € (frais de port compris)

Je souhaite commander exemplaire(s)
du n° soit 17 € (frais de port compris)

Nom
Prénom
Structure
Adresse
Code postal
Ville
Tél
Mail

Mode de règlement

Sur présentation d'une facture
 Joint au bulletin
Règlement à l'ordre du CR•DSU

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse
ci-dessus, nous l'indiquer :

.....
.....
.....

Formulaire à retourner à :

CR•DSU - 4 rue de Narvik BP 8054
69351 Lyon cedex 08

Adhérez au CR•DSU

Barème des adhésions

- Individuels et associations locales : 30 €
- Associations têtes de réseau, bureaux d'études, organismes HLM : 150 €
- Associations régionales et fédérations : 750 €
- Collectivités territoriales
 - moins de 10 000 habitants : 250 €
 - de 10 000 à 50 000 habitants : 500 €
 - de 50 000 à 100 000 habitants : 1 000 €
 - plus de 100 000 habitants : 2 000 €

Bordereau d'adhésion

Nom, Prénom
Fonction
Organisme
Adresse
Code postal
Ville
Tél
Mail

Cotisation 2011 au CR•DSU Rhône-Alpes :€

(Pour un règlement par virement, veuillez préciser
votre nom ou celui de l'organisme, l'intitulé de l'opération.)

Mode de règlement

Sur présentation d'une facture
 Joint au bulletin
Règlement à l'ordre du CR•DSU

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse
ci-dessus, nous l'indiquer :

.....
.....
.....

Formulaire à retourner à :

CR•DSU - 4 rue de Narvik BP 8054
69351 Lyon cedex 08



Le CR•DSU, un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social urbain

Le centre de ressources pour le développement social urbain (CR•DSU) en Rhône-Alpes est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs...

Le CR•DSU est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, conseil régional, conseil général de l'Isère, Grand Lyon (agglomération lyonnaise), La Métro (agglomération grenobloise), Caf de Lyon, l'Europe.

Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.

Valoriser et capitaliser des pratiques locales

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expériences, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville en Rhône-Alpes et son actualité. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

Nos supports de diffusion : Sites et Cités (la lettre d'information du CR•DSU), deux publications thématiques (Les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site Internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant plus de 7 300 références.

Adhérer au CR•DSU

Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement social et urbain.
- Bénéficier des services, du savoir-faire du CR•DSU :
 - Réception gratuite des revues semestrielles *les cahiers du Développement Social Urbain*, *Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU* et de la lettre bimestrielle *Sites & Cités*,
 - Invitation en priorité aux manifestations organisées par l'association,
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle,
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux.
- Profiter du potentiel du réseau du CR•DSU, pour faciliter entre autres vos contacts et échanges entre acteurs.
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions.

Barème des adhésions

- Individuels et associations locales : 30 €
- Associations têtes de réseau, bureaux d'études, organismes HLM : 150 €
- Associations régionales et fédérations : 750 €
- Collectivités territoriales
 - moins de 10 000 habitants : 250 €
 - de 10 000 à 50 000 habitants : 500 €
 - de 50 000 à 100 000 habitants : 1 000 €
 - plus de 100 000 habitants : 2 000 €